

Energie contre patrimoine bâti?

# Bulletin Vert

26

Le journal romand des Verts · hiver 2011-2012

A voté!

Le groupe parlementaire  
2011-2015

# HOTEL RESTAURANT RHÄTIA ST. ANTÖNIEN

Nous avons pris nos quartiers dans notre hôtel, le Rhätia, à Sankt-Antönien dans les Grisons. Nous sommes charmés par la gentillesse des habitants du lieu, par la beauté du paysage, par l'extraordinaire diversité de la nature alpine. Venez goûter chez nous les plaisirs de la montagne et savourez l'hospitalité d'une demeure typique au cœur d'un paysage grandiose.



Regula Strobel, Hubert Zurkinden  
www.hotel-rhaetia.ch

## RÉCOLTEZ LES FRUITS DE VOTRE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE!



Donner au monde l'énergie d'être durable

Investissez dans le soleil, une source d'énergie locale, gratuite et inépuisable.

Bénéficiez en plus d'un prix avantageux pour le rachat de l'électricité produite durant de nombreuses années.

Profitez avec Solstis d'une expertise et d'un savoir-faire de plus de 15 ans, ainsi que d'un accompagnement administratif personnalisé.

Devis gratuit sur  
www.solstis.ch



Tél. 021 620 03 50 – www.solstis.ch



Association des propriétaires pour l'habitat durable

Tel. 031 311 50 55  
contact@habitatdurable.ch

J'ai choisi HabitatDurable qui s'engage pour un habitat équitable, solidaire et respectueux du climat.



Francine John-Calame, Conseillère nationale Verte

**L'alternative verte aux chambres immobilières cantonales.**

**Adhérez maintenant!**

Cotisation offerte pour la fin de l'année

www.habitatdurable.ch

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011

4-9

## A voté!

- 5 Le groupe parlementaire 2011-2015**
- 7 Quelques résultats surprenants**
- 8 « Les Verts n'ont pas su marquer de points lors de la phase cruciale de la campagne »**  
Entretien avec Claude Longchamp, par Corinne Dobler
- 9 Les Verts doivent rebondir**  
Antonio Hodgers

POLITIQUE FÉDÉRALE

- 10 Empêcher l'achat d'avions de chasse**  
Jo Lang

EUROPE

- 10 Des voies pour sortir de la crise**  
Ximena Kaiser Morris

ÉCLAIRAGE

- 12 Energie contre patrimoine bâti?**  
Philippe Biéler

VAUD

- 13 Béatrice Métraux élue au Conseil d'Etat**
- 14 Bon droit a besoin d'aide**  
Raphaël Mahaim

FRIBOURG

- 15 Echos d'une élection éblouissante**  
Marc Antoine Messer

GENÈVE

- 16 L'indépendance énergétique, à quel prix?**  
Delphine Klopfenstein
- Constituante: le « vert » est à moitié plein. Encore un effort!**  
Pierre Meyer

RÉGION

- 17 Un Vert en région franco-valdo-genevoise**  
Philippe Lemoine

LECTURES

- 18 La Suisse, plaque tournante du négoce international**  
Corinne Dobler
- Pour une Suisse plus sociale et plus écologique**  
Anne-Catherine Menétrey

PORTRAIT

- 19 Ximena, ou de l'impossibilité de rester prisonnière d'un horizon**  
Corinne Dobler

FEUILLETON

- 22 La peste et le choléra**  
Luc Recordon

- 22 Impressum**
- 23 Abonnements**

## Des Verts porteurs d'avenir

Les élections fédérales n'ont malheureusement pas débouché sur le résultat espéré. Nous y avons certes réalisé le second meilleur score de notre histoire, mais en essuyant des pertes. L'important, aujourd'hui, est d'en tirer les enseignements, comme nous le faisons entre autres dans ce numéro du *Bulletin Vert*. Nous devons préciser et retravailler ce qui demande à être précisé et retravaillé; nous devons corriger et modifier ce qui doit être corrigé et modifié. Qu'il s'agisse de nos positions politiques ou de notre manière d'agir. En l'occurrence, le débat gauche-droite ou sur le « retour au centre » me semble peu pertinent. L'important est que, sous leur vaste toit, les Verts restent aussi accueillants qu'aujourd'hui. L'important est de tourner nos regards vers l'avenir et de poursuivre le travail.

Les Verts sont plus nécessaires que jamais. Le monde est plongé dans une multi-crise. La situation économique – mauvaise – pèse également sur les hommes et les femmes qui travaillent dans notre pays. La crise financière est l'expression de la folie d'un monde où l'argent coule à flots alors que se creuse le fossé entre les riches et les pauvres. C'est pourquoi les Verts exigent que les marchés financiers soient soumis à des règles très strictes.

Bien des choses restent à faire dans d'autres domaines encore. Que l'on pense au virage énergétique, au climat et à la cohésion sociale. Le développement durable implique pour ma part – comme sans doute pour tous les Verts – un engagement cohérent en faveur de la justice, ici et ailleurs dans le monde. C'est pourquoi je souhaite aujourd'hui qu'après avoir soigneusement analysé les élections fédérales, nous nous rappelions clairement nos valeurs et nous re-mettions rapidement au travail!



**Ueli Leuenberger**  
Conseiller national GE  
Président des Verts suisses

# A voté!

**Bilan mitigé en cette fin d'année 2011.** Alors que les idées vertes sont plus que jamais d'actualité, les Verts sont déçus du résultat des élections fédérales du 23 octobre.

Ils regrettent tout particulièrement d'avoir perdu des sièges à Zoug, Soleure, Bâle-Ville, Zurich et dans le canton de Vaud. Le groupe parlementaire perd ainsi des personnalités de premier plan. En comparaison avec ces chiffres, la perte exprimée en part d'électorat à l'échelle nationale est moindre. Elle a malheureusement des répercussions disproportionnées en nombre de sièges.

Il faut néanmoins aussi noter le positif: la part d'électorat a augmenté dans les cantons du Jura, du Tessin, de Neuchâtel, de Bâle-Ville, du Valais et des Grisons. Et noter également, en cette fin 2011, les brillantes élections de deux femmes Vertes dans les gouvernements de deux cantons romands: Marie Garnier au Conseil d'Etat fribourgeois et Béatrice Métraux au Conseil d'Etat vaudois.

Cette année amène donc de grands changements dans le paysage politique suisse. Les nouveaux venus, Vert'libéraux et PBD, doivent maintenant tenir leurs promesses électorales, pour **faire en sorte que la sortie du nucléaire devienne réalité et que le pays s'engage dans la voie de la durabilité écologique et sociale pour sortir de la crise actuelle. Les Verts y travailleront avec une énergie renouvelée.**

## Le groupe parlementaire 2011-2015

Le nouveau groupe parlementaire des Verts, issu des élections du 23 octobre 2011, **compte 17 membres**: 9 hommes et 6 femmes au Conseil national, et deux élus au Conseil des Etats.



**Antonio Hodgers**  
\*1976

Conseiller en mobilité  
CN depuis 2007  
Président du groupe parlementaire

[www.hodgers.ch](http://www.hodgers.ch)



**Ueli Leuenberger**  
\*1952

Travailleur social  
CN depuis 2003  
Président des Verts suisses

[www.uelileuenberger.ch](http://www.uelileuenberger.ch)



**Adèle Thorens**  
\*1971

Consultante  
CN depuis 2007

[www.adelethorens.ch](http://www.adelethorens.ch)



**Christian van Singer**  
\*1950

Physicien, porte-parole de «Sortir du nucléaire»  
CN depuis 2007

[www.vansinger.ch](http://www.vansinger.ch)



**Francine John-Calame**  
\*1954

Travailleuse sociale, médiatrice familiale  
CN depuis 2005

[www.francinejohn.ch](http://www.francinejohn.ch)



**Franziska Teuscher**  
\*1958

Présidente centrale de l'ATE  
CN depuis 1995

[www.franziskateuscher.ch](http://www.franziskateuscher.ch)



**Regula Rytz**  
\*1962

Nouvelle élue

Après avoir travaillé plusieurs années dans l'enseignement et assumé entre les années 1987-1994 divers engagements sociaux et politiques à l'Université de Berne, Regula Rytz assure de 1993 à 1998 le secrétariat politique du Grünen Bündnis, dont elle est membre fondatrice. Elle est également conseillère de Therese Frösch à la direction des finances de la Ville de Berne. Elle collabore ensuite au programme «Violence au quotidien – crime organisé» du Fonds national de la recherche scientifique. Secrétaire centrale de l'Union syndicale suisse (2001-2004), elle travaille dans les domaines du droit du travail et de la santé. Députée au Grand Conseil bernois de 1994 à 2005, spécialisée dans les questions de formation, d'économie, de finances et les relations extérieures, elle préside de 2001 à 2005 le Grünen Bündnis du canton de Berne. Elue en 2005 à l'exécutif de la Ville de Berne, où elle dirige le département du génie civil, des transports et des espaces verts, elle est réélue en 2008 avec le meilleur résultat de tous les élus.

[www.regularytz.ch](http://www.regularytz.ch)

BE



**Alec von Graffenried**  
\*1962

Avocat  
CN depuis 2007

[www.avg.ch](http://www.avg.ch)

BL



**Maya Graf**  
\*1962

Exploitante d'une entreprise agricole bio, travailleuse sociale  
CN depuis 2001

[www.mayagraf.ch](http://www.mayagraf.ch)

AG



**Geri Müller**  
\*1960

Vice-président de la ville de Baden  
CN depuis 2003

[www.geri-mueller.ch](http://www.geri-mueller.ch)

ZH



**Balthasar Glättli**  
\*1972

Nouvel élu

Balthasar Glättli a été actif de nombreuses années comme consultant et chef de projet dans le domaine de l'internet, avant de se consacrer entièrement à la politique. A 39 ans, il a déjà siégé quatorze ans au parlement de la ville de Zurich, où il s'est illustré comme généraliste. De 1998 à 2004, il y a présidé le groupe des Verts. Membre de la commission de contrôle des comptes (2002-2010), qu'il a présidée également durant deux ans, il est actuellement à la tête de la commission spéciale des transports. Il copréside les Verts du canton de Zurich de 2004 à 2008. Les discriminations dont sont victimes les migrantes et migrants provenant des pays extra-européens le révoltent: de 2003 à 2010, il anime l'ONG Solidarité sans frontières, active dans le domaine de la politique migratoire et dans le soutien aux sans-papiers. Depuis octobre 2010, il est responsable des campagnes et publications au secrétariat central du SSP. Depuis 2003, il siège aussi au comité de l'Asloca Zurich et depuis 2010 au comité national de l'Asloca.

Le *Bulletin Vert* a publié dans son numéro 19/20 (janvier-avril 2009), un portrait de Balthasar Glättli. A lire en pdf dans nos archives: [www.verts.ch/bulletinvert](http://www.verts.ch/bulletinvert)

[www.balthasar-glaettli.ch](http://www.balthasar-glaettli.ch)

LU



**Louis Schelbert**  
\*1952

Secrétaire syndical  
CN depuis 2006

[www.louis-schelbert.ch](http://www.louis-schelbert.ch)

GE



**Robert Cramer**  
\*1954

Avocat, ancien conseiller d'Etat  
CE depuis 2007

VD



**Luc Recordon**  
\*1955

Avocat  
CN 2003-2007  
CE depuis 2007

ZH



**Bastien Girod**  
\*1980

Chercheur en sciences de l'environnement  
CN depuis 2007

[www.bastiengirod.ch](http://www.bastiengirod.ch)

ZH



**Daniel Vischer**  
\*1950

Avocat, secrétaire syndical  
CN depuis 2003

[www.daniel-vischer.ch](http://www.daniel-vischer.ch)

SG



**Yvonne Gilli**  
\*1957

Médecin  
CN depuis 2007

[www.yvonne-gilli.ch](http://www.yvonne-gilli.ch)



Regula Rytz et Balthasar Glättli, nouvellement élus, sont présentés dans ces pages. Les notices biographiques des autres parlementaires ont été publiées dans le *Bulletin Vert* 8, novembre-décembre 2007.

A lire en pdf dans nos archives: [www.verts.ch/bulletinvert](http://www.verts.ch/bulletinvert)

## Quelques résultats surprenants

En passant de 0 à 11% et de 0 à 19,6%, les Verts des cantons du Jura et de Nidwald ont obtenu les meilleurs résultats de tous les partis cantonaux! Cela n'a malheureusement pas suffi pour obtenir un siège. D'autres Verts de Suisse centrale ont également obtenu de bons résultats: avec 15,4% (-1,6%) Zoug a réalisé le second meilleur score; Schwyz a progressé de 0,4% pour passer à 3,8%. Les cantons de montagne du Valais et des Grisons ont également progressé (respectivement de 2,2% et 1,1%) tout comme Appenzell Rhodes extérieures (6,4%), Bâle-Ville (1,3%), Neuchâtel (2,3%) et le Tessin (1,9%).

A Bâle-Campagne, Maya Graf a réalisé le second meilleur résultat de tous les candidats. Avec 35 829 voix, elle précède Caspar Baader qui menait campagne pour un siège au Conseil des Etats. En novembre 2010, le Conseil national a élu Maya Graf 2<sup>e</sup> vice-présidente. Elle devrait donc présider le Conseil national en 2013 et sera ainsi une année entière la première citoyenne du pays, ce qui sera une première pour les Verts.

A quoi peut tenir l'échec ou le succès d'une élection! L'exemple de Bâle-Ville est instructif. Les Verts y ont amélioré leur score, passant de 12,1 à 13,4%. Et pourtant, ils perdent le siège d'Anita Lachenmeier, qui a elle aussi amélioré son résultat, passant de quelque 7000 voix en 2007 à plus de 10 000. Or, le candidat du PDC Markus Lehmann, qui n'a obtenu qu'un peu plus de 4000 voix, entre au Conseil national. Vraiment? Oui, c'est l'effet du scrutin proportionnel dans lequel les apparentements sont déterminants. Alors que le PS, partenaire des Verts, perdait des voix, le PDC se trouvait avantagé par son alliance avec le PLR, le PEV et le PBD.

## Les résultats par canton

Conseil national	2003 (%)	2007 (%)	2011 (%)	+/- (%)	sièges
AG	5.1	8.1	7.3	- 0.8	1
AR	-	-	6.4	+ 6.4	
BE	9.3	12.9	9.5	- 3.4	3
BL	12.6	13.8	13.6	- 0.2	1
BS	9.2	12.1	13.4	+ 1.3	- (-1)
FR	4.0	6.3	5.0	- 1.3	
GE	11.2	16.4	14.0	- 2.4	2
GR	-	-	2.2	+ 2.2	
JU	-	-	11.0	+11.0	
LU	9.8	9.5	8.3	- 1.2	1
NE	13.8	9.4	11.7	+ 2.3	1
NW	-	-	19.6	+19.6	
SG	7.1	6.4	6.4	=	1
SO	6.0	10.0	7.5	- 2.5	- (-1)
SZ	-	3.4	3.8	+ 0.4	
TG	7.9	10.2	7.0	- 3.2	
TI	3.0	4.8	6.7	+ 1.9	
VD	11.3	14.3	11.6	- 2.7	2 (-1)
VS	2.6	3.9	5.0	+ 1.1	
ZG	13.6	17.0	15.4	- 1.6	- (-1)
ZH	8.5	10.4	8.4	- 2.0	3 (-1)
Suisse	7.4	9.6	8.4	- 1.2	15 (-5)

# « Les Verts n'ont pas su marquer de points lors de la phase cruciale de la campagne »

**Le politologue Claude Longchamp** analyse le nouveau paysage politique et se demande pourquoi les Verts n'ont pas mieux pu mobiliser leurs troupes.

**Les partis qui ont essuyé les plus grandes pertes lors des élections de 2011 sont deux partis de droite, l'UDC et le PLR. Quelle signification faut-il y voir pour la Suisse?**

– Tout d'abord, c'est un fait nouveau. Jamais, depuis la fin de la Guerre, l'UDC n'avait perdu tant de voix d'une élection nationale à la suivante. Et cela, en même tant que le PLR et le PDC, qui ne disposent plus au niveau national que de 42 pourcent des suffrages. Les voilà donc plus éloignés que jamais de la majorité des électeurs.

**Une moindre polarisation et le renforcement du centre... S'agit-il vraiment d'une tendance due à la volonté de trouver des solutions, ou cela tient-il à l'apparition de deux nouveaux partis?**

– C'est une tendance dans le système des partis. Deux nouveaux partis ont réussi à s'imposer. Ensemble, ils représentent 10% des suffrages. Tous deux peuvent compter sur une part des nouveaux électeurs et des électeurs mécontents des grands partis. La suite dépendra beaucoup de la capacité du nouveau centre de se doter d'un programme et de s'inscrire dans le jeu du pouvoir parlementaire. S'il y parvient, mon hypothèse est que les pôles perdront de leur importance dans le lancement de solutions; on devra s'y poser plus souvent la question d'une collaboration ou non avec le centre. Dans l'ensemble, on peut s'attendre à un déblocage dans divers domaines, comme on l'a observé sur la question du nucléaire pendant l'année électorale.

**Les Verts ont perdu des voix et des sièges. Pourquoi ont-ils échoué à mobiliser un plus grand nombre d'électrices et d'électeurs?**

– Les «verts», dans l'ensemble, n'ont pas perdu de voix et n'ont pas perdu de siège, c'est le Parti écologiste suisse qui en a perdu. Son problème est que, depuis l'apparition du Parti Vert'libéral, il n'est plus seul à représenter les «verts», qu'il s'agisse de projets écologiques ou de vision sociale, économique et financière. Les élections de Bâle-Campagne et de Zurich l'ont bien montré: les chances de l'emporter



**Historien et politologue, Claude Longchamp dirige l'institut de sondage gfs.bern. Il fournit sondages et analyses des élections et votations pour les entreprises de la SSR, et édite depuis 1992 l'analyse VOX des scrutins fédéraux. Il enseigne dans diverses universités et hautes écoles spécialisées.**

pour un vert ou une verte ont augmenté après l'accident de Fukushima, mais pas celles des Verts suisses. En 2007, les Verts ont mobilisé les électeurs sur la base de la campagne globale d'Al Gore qui portait sur leur thème central – la nécessité d'une nouvelle politique climatique – puis, dans la phase finale, en se distinguant nettement de Christoph Blocher. Sur ces deux points, ils l'ont emporté sur le PS. Leurs voix, ils les ont surtout gagnées par migration des voix du camp de gauche. Cela n'a plus été le cas en 2011, et les Verts n'ont pas trouvé de solution de rechange. Lors de la phase décisive de la campagne, lorsque le franc fort, la situation économique et la situation inquiétante de l'emploi ont gagné en importance, ils n'ont plus su marquer de points. Les Verts doivent se livrer à (ou commander) une analyse critique de leur campagne électorale. Il serait judicieux de prendre l'avis de spécialistes tels que d'anciens politiciens, des scientifiques ou des conseillers en communication. J'ai eu l'occasion de constater chez certaines personnes en charge de la communication des faiblesses dans les rapports avec les médias et dans l'élaboration des thèmes que le manque d'argent, à lui seul, ne permet pas d'expliquer. Rappelons en effet que les trois partis qui ont le plus dépensé lors de cette campagne 2011 sont ceux qui ont perdu le plus de voix.

**Pourquoi, chez les Verts, ce sont surtout des femmes qui n'ont pas été réélues. S'agit-il d'un hasard?**

– Toutes les séries ont leur fin. Les indicateurs à long terme de la représentation féminine dans les parlements locaux annoncent depuis plusieurs années déjà un inversement de tendance. La raison principale en est que l'argument du «rattrapage» ne fonctionne plus à lui tout seul et que le climat politique général est devenu plus conservateur. Les partis qui, comme les Verts, se sont engagés à soutenir les femmes, doivent prendre cela au sérieux. Par contre, rien n'indique que, pour tel parti, les choses soient maintenant jouées dans telle élection et dans telle circonscription. En 2007, les Verts ont consciemment lancé des candidatures féminines dans la bataille, en particulier celle de Ruth Genner. Vu du dehors, cela n'a plus été le cas en 2011. L'échec de la candidate féminine verte à l'élection au Conseil fédéral de 2010 a certainement été un événement malheureux.

**A Zurich et à Berne, les Verts ont perdu respectivement 2 et 3,4 pourcent de leurs voix, à Bâle et à Neuchâtel ils ont gagné 1,3 et 2,3 pourcent. Comment expliquez-vous ces différences entre cantons?**

– Le système parlementaire est en mutation: les Vert'libéraux ont attiré des voix rouges-vertes. En outre, le cordon sanitaire autour de l'UDC n'a plus le même effet mobilisateur. Enfin, les partis tels que les Verts doivent pouvoir mener campagne sur la base de ce qu'ils ont concrètement réalisé. Leur impact dans les cantons dépend de la manière dont les nouveaux partis – en l'occurrence les Vert'libéraux – s'y profilent, de leurs candidats et de leurs projets, mais également de leur travail dans les gouvernements et dans les parlements tant municipaux que cantonaux. A Neuchâtel, la réponse est simple: on n'y trouve pas de parti Vert'libéral crédible. A Bâle-Ville, la tendance frappe plus le PS que les Verts. A Zurich et à Berne, en revanche, la mutation – qui nait

dans les grandes villes – est pleinement engagée.

**La relative dépoliarisation porte-t-elle sur l'opposition gauche/droite ou libéral/conservateur?**

– Du point de vue de la politique des partis, les divergences gauche/droite sont les plus importantes. Cependant, c'est la première fois depuis 1999 que la polarisation gauche/droite n'a plus augmenté. Si le centre est venu se mêler à l'affaire, c'est parce que le PLR n'occupe plus cette position et que le PDC tente d'occuper le centre davantage pour des raisons de stratégie politique que pour des raisons programmatiques. Les deux nouveaux partis ont provoqué des remous dans la polarisation gauche/droite en apportant des thématiques et des personnalités transversales. Dans cette élection, c'est avec le nucléaire qu'ils y sont le mieux parvenus. Par contre, les questions de

migration, essentielles pour le pôle conservateur-nationaliste, n'ont, pour la première fois, pas provoqué de nouveaux déplacements de suffrages.

**Que recommanderiez-vous aux Verts pour ces quatre prochaines années?**

– Je suis un chercheur, je fais des analyses et pose des diagnostics. Les thérapies doivent être plutôt élaborées en commun. La nécessité d'un thème central clair en matière d'environnement me paraît évidente parce que c'est le domaine dans lequel le parti peut espérer le plus de succès. Mais le succès, il faut aller le chercher. Pour cela, il est nécessaire de déterminer si les Vert'libéraux sont un partenaire ou un rival. Plus précisément, il ne s'agit pas uniquement d'alimenter les débats de fond, mais de se montrer plus concret, en particulier sur la mise en œuvre de la politique écologique.

**Entretien: Corinne Dobler**

## Un grand merci pour votre engagement!

Sept personnalités quittent le groupe parlementaire, en raison de leur retrait ou de leur non-réélection. Nous les remercions de tout cœur pour leur engagement et souhaitons, à l'avenir aussi, pouvoir compter sur leurs compétences et leur riche expérience. **De gauche à droite: Marlies Bänziger (ZH), Daniel Brélaz (VD), Therese Froesch (BE), Anita Lachenmeier (BS), Jo Lang (ZG), Katharina Prelicz-Huber (ZH), Brigit Wyss (SO).**



## Les Verts doivent rebondir

Le 23 octobre aura paradoxalement été un jour de succès de nos idées, mais d'échec de notre parti. Les partis pro-nucléaires et les plus fermés aux réformes environnementales, soit l'UDC et le PLR, ont largement perdu ces élections au profit des forces plus écologistes. Cependant, les Verts ont dans le même temps été dépossédés du «monopole» de l'écologie, provoquant ainsi une plus large dispersion du vote écologiste, au profit notamment des Vert'libéraux et du PS. On peut donc parler de victoire politique dans une défaite électorale, puisque les partis pour la sortie du nucléaire ont globalement gagné treize sièges au National alors que les Verts en ont perdu cinq.

**Cette situation met les Verts au défi! Car la concurrence sur les thématiques écologistes va devenir plus forte encore. Si les Verts veulent continuer à jouer un rôle majeur dans la politique suisse, sur la base de nos propres fondements idéologiques et de nos valeurs, nous devons nous réinventer et redéfinir notre rôle politique.**

Premièrement, si beaucoup de partis ont mis du vert dans leur programme, les Verts restent les seuls à vraiment tenir compte des questions de durabilité et de finitude des ressources naturelles. L'avènement des cleantech est souhaitable, mais c'est une illusion de croire qu'il sera suffisant. Diminuer notre impact à une planète Terre d'ici 2050 implique une réforme de fond de notre modèle économique et de nos modes de production et de consommation. C'est le sens de notre initiative «pour une économie verte» qui va nous permettre de regagner le leadership sur ces questions. Encore faut-il que nous la fassions aboutir, ce qui implique un grand effort d'explication auprès de la population, car nos propositions peuvent de prime abord paraître complexes.

Secondement, nous devons apporter des solutions novatrices et crédibles aux nouveaux problèmes de société. Comment gérer le vieillissement de la population? Comment éviter que les fonds de pension alimentent la course à la croissance économique non durable? Quel cadre légal donner aux nouvelles situations de vie, comme les familles recomposées, l'homoparentalité, etc.? Quelles sont les implications pour la démocratie du progrès de la société numérique et de l'information? Ce ne sont que des exemples, mais ils illustrent le champ des débats futurs qui pourraient mobiliser les Verts.

Les défaites apportent plus d'enseignement que les victoires. Je suis persuadé que les Verts sauront rebondir de ce (léger) recul électoral et regagner la confiance d'une plus large partie de la population dans quatre ans.



**Antonio Hodgers**  
Conseiller national GE  
Président du groupe parlementaire des Verts  
aux Chambres fédérales

# Empêcher l'achat d'avions de chasse

Pour les Verts, la population doit pouvoir s'exprimer sur l'achat de nouveaux avions de chasse. Ils recourront donc au **referendum contre l'élévation du plafond des dépenses de l'armée.**

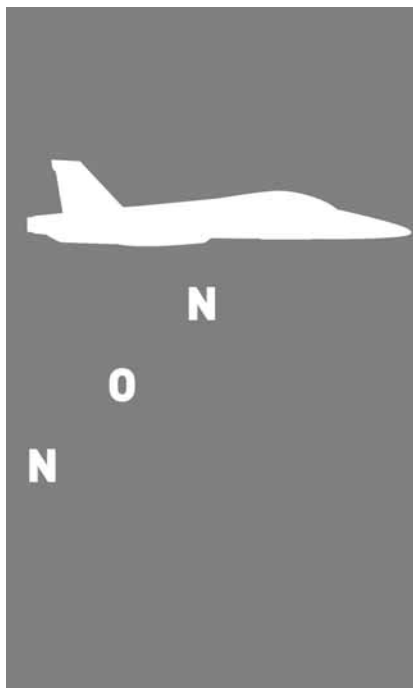
Lors de sa session d'automne, le parlement a décidé d'élever le plafond des dépenses de l'armée de 4,1 à 5 milliards de francs. L'argent ainsi engrangé permettra d'acheter des avions de chasse. Le parlement a par ailleurs refusé aux citoyens et citoyennes le droit de se prononcer sur ce choix.

## Le peuple a été consulté sur deux nouveaux minarets, mais sur 22 nouveaux avions de chasse, il devrait se taire!

L'argument selon lequel le référendum financier n'existe pas au niveau fédéral ne tient pas. En effet, il ne s'agit pas d'un budget, mais d'un plafond, lequel est assimilable à une loi. Les autres membres du Conseil fédéral ont clairement exprimé le mécontentement que leur inspirait cette triple décision. En effet, elle implique des économies dont les nombreuses victimes seront, entre autres, les transports publics, le virage énergétique, la formation et l'innovation, les assurances sociales, les familles d'agriculteurs et la coopération.

L'Assemblée des délégué-e-s des Verts a décidé de lancer un référendum contre le plafond des dépenses, et compte sur la plus large alliance possible. Le référendum présente l'avantage de ne pas nécessiter de majorité des cantons et de ne pas remettre en cause uniquement les avions de chasse, mais le programme d'armement en général. Si toutefois le programme 2012 incluait l'achat d'avions de chasse, les Verts se verraient contraints de lancer une initiative en faveur d'un moratoire. Cette initiative pourrait être publiée en mai 2012 et devrait être déposée à la mi-septembre de la même année. Comme l'achat d'avions de chasse est très impopulaire, cela semble tout à fait jouable.

Jo Lang



## Interdire les armes à sous-munitions

Une autre décision politico-militaire a écouré les Verts. A la mi-octobre, la Commission de la politique de sécurité du Conseil national a décidé par 13 voix contre 11 et 2 abstentions de ne pas signer la Convention internationale sur les armes à sous-munitions.

Les armes à sous-munitions sont particulièrement pernicieuses. Leurs victimes sont majoritairement des civils, avant tout des enfants. Ceux qui bloquent l'interdiction de ces armes se réclament d'une vision complètement dépassée des conflits. J'ai bon espoir que, le 21 décembre, la forte minorité qui s'est formée en commission saura convaincre une majorité du Conseil national de signer la convention. Ce serait le plus beau cadeau de Noël pour les enfants et leurs parents.

## Des voies pour sortir de la crise

Le quatrième Congrès des Verts européens s'est tenu à Paris dans une ambiance de crise européenne aiguë. Le programme même du congrès a été adapté pour que les délégués Verts d'Europe, réunis pendant trois jours à quelques pas de l'Assemblée nationale, adoptent la Déclaration de Paris.

La Déclaration de Paris est une proposition politique en douze points, pour sortir de la crise financière, sociale et économique qui affecte les Etats européens. Parmi ces propositions, celles de réguler fortement l'industrie financière européenne, d'élaborer une stratégie fiscale européenne globale, comprenant la lutte active contre l'évasion fiscale, par exemple. Mais aussi le New Deal Vert pour l'Europe, consistant notamment en l'instauration d'un prix plus efficace du CO<sub>2</sub> visant une réduction des gaz à effet de serre de 30% d'ici 2020, l'imposition de stress-tests sur le carbone aux institutions financières, l'introduction du risque climatique comme risque systémique dans la législation, la promotion d'indices verts que les fonds indexés peuvent utiliser, le développement des banques vertes, avec des incitations fiscales le cas échéant, ou encore la mise en œuvre d'une transition énergétique vers les énergies renouvelables, en sortant progressivement de l'ère nucléaire et fossile.

Le Green New Deal, par ailleurs, propose à travers son site lancé lors de ces journées parisiennes, toutes les informations utiles sur les meilleures pratiques, les politiques et l'échange de savoir-faire. Les partis verts sont invités à contribuer avec leurs propres expériences locales et nationales. Une possibilité pour les Verts suisses d'interagir davantage avec les autres Verts européens!

Mais c'est sans doute dans les ateliers et les réunions parallèles que les participants ont obtenu le plus d'exemples concrets et partagé expériences et compétences. Les séances de l'atelier «Green New Deal» ont abordé très concrètement les mises en œuvre de certaines des propositions clés, comme celles concernant les salaires à Brighton, des expériences locales à Budapest ou le réaménagement de l'énergie en Irlande. D'autres ateliers ont particulièrement intéressé la délégation suisse, comme «Réponses effectives au populisme» ou «L'inclusion des Roms».

**Ximena Kaiser Morris**  
Déléguée des Verts suisses  
aux Verts européens et aux Verts mondiaux

Pour en savoir plus

<http://europeangreens.eu/congress>

[www.greennewdeal.eu](http://www.greennewdeal.eu)

Le texte de la Déclaration de Paris (en anglais): [http://europeangreens.eu/congress/?page\\_id=417](http://europeangreens.eu/congress/?page_id=417)

# Investissez Vert!

www.verts.ch | Tél. 031 312 66 60



## Les Verts m'intéressent

- Je souhaite recevoir des informations
- Je désire devenir membre des Verts

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Talon à envoyer au secrétariat d'un parti cantonal (voir la liste ci-contre)

BV 26



Waisenhausplatz 21, 3011 Berne  
Tél. 031 312 66 60 - Fax 031 312 66 62  
verts@verts.ch

www.verts.ch

## GE

**Les Verts genevois**  
Rue des Voisins 14  
Case postale 345, 1211 Genève 4  
Tél. 022 800 38 48 - Fax 022 800 38 49  
ge@verts.ch  
www.verts-ge.ch

## VD

**Les Verts vaudois**  
Place de la Palud 7, 1003 Lausanne  
Tél. 021 351 36 30 - Fax 021 351 36 31  
verts@verts-vd.ch  
www.verts-vd.ch

## VS

**Les Verts valaisans**  
Case postale 2315, 1950 Sion 2 Nord  
vs@verts.ch  
www.verts-vs.ch

## FR

**Les Verts fribourgeois**  
Case postale 1586, 1701 Fribourg  
info@verts-fr.ch  
www.verts-fr.ch

## NE

**Les Verts neuchâtelois**  
Case postale, 2053 Cernier  
Tél. 032 852 07 26  
ne@verts.ch  
www.verts-ne.ch

## JU

**Les Verts jurassiens**  
Case postale 35, 2853 Courfaivre  
info@verts-jura.ch  
www.verts-jura.ch

## BE

**Les Verts du Jura bernois**  
Olivier Gerber, Les Petites Fraises,  
2722 Les Reussilles  
verts-jb@bluewin.ch  
www.verts-jb.ch

## Les Verts-Bienne

Case postale 665, 2501 Bienne  
www.gruene-biel.ch

## TI

**I Verdi del Ticino**  
Casella postale 1636, 6500 Bellinzona  
Tél./Fax 091 971 21 32  
coordinamento@verditicino.ch  
www.verditicino.ch

# Energie contre patrimoine bâti?

A la suite du dossier à plusieurs voix que le *Bulletin Vert* consacrait aux éoliennes, sous le titre «Energie contre paysage?» (numéro 21, été 2010), **Philippe Biéler élargit aujourd'hui le débat au rapport entre énergie et sauvegarde du patrimoine bâti.**

**Pendant des années, nous avons prêché dans le désert. Personne ne voulait écouter les écologistes qui prônaient les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Et puis soudain, notamment depuis Fukushima, retour de balancier complet, on s'emballa, on veut rattraper le temps perdu, et du coup, on est prêt à tout sacrifier sur l'autel de la sortie du nucléaire! Peut-être est-ce la peur de risquer de manquer d'énergie? Alors j'ai envie de dire: Halte-là, on se calme!**

Qu'on me comprenne bien. Écologiste depuis longtemps, je me réjouis que se manifestent enfin des volontés et des réalisations qui vont dans le sens de la protection du climat. Je sais aussi qu'il en faudra encore beaucoup, car les changements dont la Terre a besoin sont considérables. Enfin, je clame depuis des années qu'il est urgent d'agir en particulier dans le domaine de l'immobilier, grand consommateur d'énergie. J'ai moi-même installé les premiers capteurs solaires de mon village en 1977!

Mais je crains les feux de paille. Et je n'aimerais pas qu'en jetant le bébé – la qualité du milieu bâti – avec l'eau du bain – les constructions énergivores –, on finisse par tout bloquer. A trop brusquer la population (pas toujours convaincue), à ne pas prendre le temps de la concertation et de la recherche de solutions appropriées,

on pourrait tout compromettre. Patrick Aebischer, président de l'EPFL, l'a relevé: à la lumière des oppositions locales, «il faudra du temps pour entraîner la population dans un mouvement de soutien aux énergies renouvelables» (*Le Temps*, 11 octobre 2011). C'est dire à quel point il faut y aller avec doigté, sans mépris ni ukase. Et surtout sans porter atteinte aux valeurs fondamentales constitutives de notre identité.

Les défenseurs du patrimoine bâti, du paysage et de l'environnement (toutes ces notions forment un tout) sont aujourd'hui accusés d'empêcher l'abandon de l'atome parce qu'ils s'opposent à certaines éoliennes ou à certains capteurs solaires.

Ce n'est pas si simple. Et il y a parfois de bonnes raisons de freiner. Car le patrimoine (culturel ou naturel) constitue précisément une valeur repère, un élément fort d'identité et un bien non renouvelable. Or pour certains, il n'y aurait plus que la question énergétique qui compterait!

La problématique des éoliennes ayant déjà été largement abordée dans le *Bulletin Vert* (numéro 21, été 2010), je vais me centrer sur celle de l'énergie solaire.

Concrètement, l'attaque des intégristes (dont beaucoup de fraîchement convertis) des énergies vertes est pratiquement la même dans tous les parlements cantonaux: partout des motions s'en prennent aux défenseurs du patrimoine et cherchent à limiter leurs possibilités d'intervention. La menace la plus grave est venue cet été de Berne, du Conseil national: débattant du contre-projet à l'initiative pour le paysage, celui-ci en a profité pour introduire une atteinte considérable, précisément, au paysage! La commission compétente du Conseil des Etats vient, il y a quelques jours, de lui emboîter le pas avec une version à peine différente. Ainsi, l'article 18a de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) prévoirait désormais que les installations solaires soigneusement intégrées aux toits dans les zones à bâtir et les zones agricoles ne nécessiteraient plus d'autorisation de construire, sauf (c'est bien le

moins!) lorsqu'il s'agit de biens culturels ou de sites naturels d'importance cantonale ou nationale. De plus, une marge de manœuvre supplémentaire serait laissée aux cantons. Enfin il serait encore précisé que, dans tous les cas, «l'intérêt à l'utilisation de l'énergie solaire l'emporte sur les aspects esthétiques». Et pan!

Cette disposition est catastrophique, d'abord parce qu'elle introduit une exception au principe fondamental selon lequel «Aucune construction ou installation ne peut être créée ou transformée sans autorisation de l'autorité compétente» (art. 22 LAT). En l'absence de tout contrôle, c'est la porte ouverte au tout et n'importe quoi sur les toits de nos régions, avec un risque immense de détérioration rapide des paysages. Ainsi verra-t-on par exemple des bâtiments historiques, mais non protégés, être défigurés par des capteurs mal intégrés. Ainsi verra-t-on aussi des installations mal conçues se développer dans les abords immédiats des monuments historiques ou des sites bâtis dignes de protection. Sans mise à l'enquête des installations, qui vérifiera leur bonne intégration? Et personne ne pourra plus recourir pour défendre le paysage... Ce système légal hybride et au surplus variable d'un canton à l'autre fera planer la plus grande incertitude, au détriment tant des citoyens que des paysages.

**En réalité, le problème est mal posé, parce qu'il est faux de vouloir opposer l'intérêt énergétique à l'intérêt patrimonial: tous deux sont indispensables pour un développement durable. Et l'on trouve presque toujours une bonne solution de conciliation entre eux.**

Patrimoine suisse a adopté fin 2008 une prise de position sur ce sujet<sup>1</sup>. On y fait en premier lieu une distinction fondamentale entre installations thermiques et photovoltaïques. Techniquement, les premières doivent être posées à l'endroit où la chaleur produite sera consommée (faute de quoi on aura des pertes énergétiques considérables). On ne doit donc restreindre ou interdire de telles installations que dans des cas exceptionnels. Les secondes ne doivent pas forcément être posées à l'endroit où l'électricité produite sera consommée (à l'exception des sites non raccordés au réseau). Le courant produit peut en effet être injecté dans le réseau. En Suisse, les possibilités d'intégrer de grandes installations photovoltaïques dans les zones industrielles sont considérables et doivent être exploitées en priorité. On pourra donc être plus restrictif envers ce type de capteurs lorsque d'autres intérêts (patrimoniaux) sont en jeu.

Certes il convient parfois de renoncer aux capteurs solaires. Mais souvent, les installations (surtout thermiques) peuvent être réalisées, pour autant que leur intégration soit particulièrement soignée. Car tout bâtiment est unique et singulier. En s'y prenant bien, on trouve en général des solutions adéquates. Et c'est précisément la procédure d'autorisation qui est garante de cette nécessaire recherche de qualité: en fin de compte, les autorisations refusées sont rares.

Par exemple, la famille Wüthrich a réalisé près d'Uettiligen (BE) une installation photovoltaïque sur le côté sud d'une ferme classée de 1812. Les panneaux solaires ont été adaptés de telle sorte qu'ils correspondent parfaitement à la forme du toit (et on a même pu y intégrer des lucarnes). Cette solution ne conviendrait pas partout, mais ici le résultat est convainquant<sup>2</sup>.

Au surplus, il est disproportionné de se focaliser sur cette question du patrimoine bâti: les biens protégés ou de valeur patrimoniale ne constituent qu'une petite partie du parc immobilier, au grand maximum 10%. Et il existe quantité d'autres solutions, praticables et efficaces. Pourquoi n'utiliserait-on pas en par-

ticulier les innombrables toits plats des usines, des centres commerciaux et des immeubles de bureau et d'habitation, qui représentent des surfaces considérables? Ainsi tout près de chez moi, à Châtel-Saint-Denis, l'entreprise Swisspor a installé sur le toit – grand comme trois terrains de football – de son usine toute neuve 8000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, qui produiront l'équivalent de la consommation de plus de 350 ménages!

Au final, lorsqu'on a affaire à des projets bien conçus, sensibles, justement proportionnés et respectueux de leur environnement, cela ne pose aucun problème. C'est certes plus facile dans les constructions nouvelles, où l'on peut allier à merveille architecture contemporaine et technologie. Mais c'est aussi possible avec les bâtiments existants ou anciens. Certainement un jour des installations solaires de qualité seront-elles même reconnues comme un élément significatif du patrimoine!

N'allumons donc pas une guerre inutile entre énergie solaire et patrimoine, et utilisons plutôt notre propre énergie à chercher ensemble les solutions. Sans réduire l'une des parties au silence!



**Philippe Biéler**  
Ancien conseiller d'Etat Vert VD  
Président de Patrimoine suisse

<sup>1</sup> Patrimoine suisse est la plus importante organisation à but non lucratif du domaine de la culture architecturale. Elle s'engage pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets. «Installations solaires, monuments historiques et protection des sites construits», prise de position de Patrimoine suisse, 29 novembre 2008.

<sup>2</sup> Voir [www.solaragentur.ch](http://www.solaragentur.ch), rubrique Prix solaire suisse 2011 > PV-Anlage Wüthrich, Uettiligen/BE



**Béatrice Métraux**  
élue au  
Conseil d'Etat

La nouvelle conseillère d'Etat, élue lors de l'élection complémentaire des 27 novembre et 18 décembre 2011, telle qu'elle se présente sur le site des Verts vaudois. Extraits\*.

Béatrice Métraux, qu'est-ce qui a motivé votre engagement en politique?

– Ma sensibilité politique s'est formée au cours des 25 ans que j'ai passés dans le nord de la France, à Roubaix, près des mines, des terres et des rivières souillées, d'un air pollué, et à moins de 100 km de la centrale nucléaire de Gravelines. C'est là que j'ai pris conscience de la nécessité de protéger l'environnement. Au début des années 80, j'ai épousé un ingénieur forestier vaudois et je me suis établie en Suisse. J'ai beaucoup appris de mon mari et de sa famille, une famille paysanne du Gros-de-Vaud, qui défendait les forêts, les terres, le paysage... Mais je n'avais guère le temps de m'occuper de politique, entre ma carrière professionnelle de juriste et l'éducation de nos trois fils. Ce n'est que dans les années 2000, lorsque j'ai été un peu plus disponible, que je me suis inscrite chez les Verts.

Quel a été votre parcours professionnel?

– J'ai un diplôme de droit de l'Université de Lille. J'ai complété mes études à l'Université de Lausanne, puis j'ai été engagée à l'Office fédéral des réfugiés pendant deux ans. Ensuite j'ai travaillé 16 ans à l'Institut suisse de droit comparé. J'ai aussi effectué plusieurs missions au Sénégal, au Rwanda et au Mali. Et depuis quelques années, je suis au service de la Fédération des sociétés de fonctionnaires du canton de Vaud, où j'ai été engagée comme juriste et qui m'a élue récemment à sa présidence.

Pourquoi vous présentez-vous au Conseil d'Etat contre le candidat UDC?

– Je crois que l'UDC, aujourd'hui, n'a plus sa place au Conseil d'Etat. Il faut que les membres de l'équipe gouvernementale s'entendent sur les valeurs fondamentales, les valeurs républicaines, qui leur permettent de dialoguer entre eux. Les Verts partagent ces valeurs, alors que la nouvelle UDC, qui a fait de la xénophobie son fond de commerce, s'en écarte. Elle est devenue un parti d'opposition. Avec une Verte et sans UDC, le Conseil d'Etat gagnera une capacité de décision plus rapide dans les domaines où nous sommes en retard, comme la qualité du service public, la prise en charge des plus défavorisés, la politique familiale, la sécurité, l'équilibre du développement territorial, la stratégie de sortie du nucléaire ou la protection du milieu naturel.

\* Son mandat et ses engagements en tant que syndique de Bottens font l'objet d'un développement dans le *Bulletin Vert* 23 (hiver 2010-2011, pp.16-17). A lire en pdf dans nos archives: [www.verts.ch/bulletinvert](http://www.verts.ch/bulletinvert)

# Bon droit a besoin d'aide

L'action politique écologiste est multiple; elle prend tantôt la forme du militantisme, tantôt celle de l'engagement associatif, du travail parlementaire ou encore des responsabilités au sein d'un exécutif. Seul un riche assemblage de méthodes complémentaires est de nature à faire avancer notre projet de société. Dans cet éventail, il est une facette de l'action des Verts dont on parle peu, mais qui se révèle pourtant cruciale sur bien des sujets: le recours à la justice pour faire triompher la voix de l'environnement.

Le drame du droit de l'environnement est bien connu et largement documenté: au stade des principes et des déclarations d'intention, (presque) toutes les forces politiques et (presque) toutes les composantes de la société civile s'accordent à reconnaître l'importance de protéger la biosphère. Mais le bât blesse lorsqu'il s'agit de passer à la mise en œuvre, à la traduction en actes des impulsions données par le législateur. Les exemples célèbres foisonnent. Au niveau suisse, on peut penser à l'Initiative des Alpes dont on attend toujours une mise en œuvre complète, à l'étalement urbain que la loi fédérale sur l'aménagement du territoire n'a pas su juguler, à la protection des biotopes encore largement lacunaire, etc. Au niveau international, le spectacle affligeant offert par le sommet de Durban n'a fait que confirmer ce que nous savions déjà: les Etats sont dans l'incapacité de prendre la mesure des enjeux climatiques auxquels nous sommes confrontés, et ce malgré la feuille de route de Rio et celle de Kyoto.

Notre ordre juridique protège prioritairement (et excessivement?) les intérêts privés des particuliers. Il existera toujours un voisin pour réclamer par voie judiciaire le strict respect des distances réglementaires pour les constructions de son quartier; il existera toujours une entreprise pour contester une nouvelle mesure fiscale. Rares en revanche sont les mécanismes de procédure qui visent spécifiquement la défense de l'intérêt général.

**Notre droit est directement hérité de la tradition utilitariste du XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle: il garantit uniquement la protection de l'individu contre les autres individus et contre les ingérences de**

**L'Etat. L'intérêt collectif et l'intérêt des générations futures en sont les parents pauvres. Les exigences de forme pour agir en justice illustrent à merveille: pour saisir un tribunal, il faut être personnellement touché par la mesure contestée, tirer un bénéfice personnel de l'éventuelle acceptation de son recours. En d'autres termes, on exige d'un recourant qu'il soit égoïste, sans quoi il se verra refuser l'accès aux tribunaux. Une aberration qui contraste avec le système anglo-saxon des citizen suits, ces recours ouverts à tout particulier qui désire simplement veiller au bon respect de la loi.**

Avec les associations de protection de l'environnement – qui disposent de leur fameux droit de recours à but idéal – les Verts ont un rôle fondamental à jouer dans ce contexte. Lorsque la voie politique est bloquée, il est parfois nécessaire de faire appel aux juges. Comme le rappelle le dictionnaire populaire allemand: «*Wo kein Kläger, da kein Richter*». S'il n'est pas saisi d'un recours, le juge ne peut pas constater une violation du droit de l'environnement; les belles intentions de notre législation sur l'environnement restent lettre morte.

Ces dernières années, les Verts vaudois peuvent se targuer d'avoir à plusieurs reprises remporté des succès politiques

décisifs grâce à une action judiciaire. Pour rappeler à l'ordre le Conseil d'Etat qui avait foulé aux pieds la constitution cantonale en refusant d'organiser un scrutin sur des objets ayant trait à l'énergie nucléaire, nous avons dû saisir la Cour constitutionnelle. Celle-ci nous a donné pleinement raison en désavouant frontalement le gouvernement.

Après des années de lutte parlementaire acharnée pour tenter de faire respecter le principe de causalité pour l'élimination des ordures ménagères, il a aussi fallu faire appel à la justice en dernier ressort. A l'aide d'une citoyenne de la commune concernée, nous avons pu remonter jusqu'au Tribunal fédéral pour faire annuler un système de taxe dite «forfaitaire», calculée annuellement sans aucune prise en compte de la quantité de déchets produite. L'arrêt du Tribunal fédéral rendu en été 2011 a fait grand bruit et marquera profondément l'histoire du droit de l'environnement. Alors que les associations de l'environnement utilisent cette arme principalement dans le cadre de grands projets de construction en porte-à-faux avec la législation environnementale, nous agissons de manière complémentaire, pour des dossiers en lien avec notre travail institutionnel.

On entend souvent dire que la politique est une affaire trop sérieuse pour être laissée aux seuls juristes. C'est parfaitement vrai. Mais le droit de l'environnement est lui aussi un enjeu trop sérieux pour être laissé aux seuls politiques! Dans notre palette d'instruments de lutte pour la transformation écologique de la société, n'oublions pas la voie judiciaire. Elle est parfois la seule salutaire...



**Raphaël Mahaim**  
Député au Grand Conseil VD  
Doctorant en droit de l'environnement

# Echos d'une élection éblouissante

Avec Marie Garnier au Conseil d'Etat, l'avenir du parti cantonal va être modifié en profondeur. De petit parti, il va pouvoir construire son réseau notamment autour de l'image nouvelle d'une conseillère d'Etat qui prend part à la conduite de son canton, en incarnant par l'action, les valeurs écologistes.

Il est 12h10 ce dimanche 13 novembre 2011. Au deuxième étage de l'Hôtel cantonal commencent à arriver les premières personnalités. Tout à l'heure, ce sera l'affluence, voire l'émeute. Tout le personnel politique cantonal sera là, les présidents de parti, les candidats à la députation, les conseillers d'Etat sortants, ou entrant, jouant des coudes, se bousculant devant le grand écran qui annonce les résultats dans les communes fribourgeoises et pour saisir au vol les micros qu'une foule de journalistes prépare déjà. Les urnes ont été fermées à midi. Et soudain, prenant tout ce petit monde de court, tombent les premiers résultats communaux. Il est midi passé de 12 minutes. Et la surprise. Ce sont deux petites communes de la Broye fribourgeoise qui ont livré leurs résultats et qui, déjouant les pronostics des médias locaux, plébiscitent la candidate des Verts, Marie Garnier!

Depuis cet instant, et jusqu'à la promulgation des résultats de ce premier tour d'élection pour le Conseil d'Etat en milieu d'après-midi, les tendances ne seront plus démenties. Dans toutes les régions, rurales comme urbaines, germanophones ou francophones, de la ville-centre jusqu'aux communes périphériques de la Veveyse ou de la Broye, la candidate écologiste Marie Garnier se place en tête des nouveaux, jouant très près des cinq ministres sortants qui réalisent un tir groupé aux cinq premières places. Cette première victoire sera sanctionnée par le plébiscite du deuxième tour, le 4 décembre, qui verra Marie gagner 6000 voix supplémentaires alors que la participation est en baisse et se permettre même le luxe de dépasser la ministre socialiste sortante.

Marie Garnier? D'abord une force de la nature, ceci dans le bon sens du terme (s'il en existe un mauvais). Son succès, elle le doit avant tout à son incroyable engagement sur le terrain. Depuis sa nomination comme candidate par l'assemblée du parti le 14 avril, Marie n'a en effet jamais cessé de courir la campagne. Présente partout, de toutes les désalpes fribourgeoises aux marchés locaux et régionaux, aux rencontres d'associations ou manifestations sportives, elle est véritablement allée à la rencontre des Fribourgeois et des Fribourgeoises. Et les a trouvés!



**Marie Garnier,**  
conseillère d'Etat

Etre présent sur le terrain est une chose, savoir en tirer un avantage électoral en est une autre. Marie Garnier ne s'est jamais lassé d'interpeller le passant pour lui vendre ses idées, d'attendre à la sortie des HES et de l'Uni pour marteler son message et appeler les jeunes de ce canton à prendre leur avenir en main en élisant un Conseil d'Etat plus ouvert, plus écologiste, plus féminin et bien sûr plus dynamique. Ce dernier adjectif définit d'ailleurs bien Marie, bouillonnante d'idées, semblant toujours au-dessus de la mêlée et se jetant dans l'arène politique avec un mélange de franc parler et de naturel assez inédit dans le petit monde politique fribourgeois.

Si le 13 novembre, puis le 4 décembre, une figure politique nouvelle est née dans le canton de Fribourg avec le passage de la candidate à la femme d'Etat plébiscitée par l'électeur, Marie n'est pas pour autant novice en politique, malgré un parcours particulièrement riche. Née en 1962, elle se forme à Fribourg où, francophone, elle fait le choix de passer sa maturité en allemand. Elle s'engage ensuite dans un apprentissage agricole puis rejoint l'EPFZ où elle obtient en 1987 son titre d'ingénieure agronome. De retour à Fribourg, elle s'engage dans la vie associative, se battant pour la mise sur pied de structures d'accueil extra-scolaire dans son quartier du Schoenberg. En parallèle à la naissance de ses deux enfants, elle travaille comme environnementaliste, menant pour des bureaux privés des contacts fructueux avec le monde agricole fribourgeois. Fervente défenseur d'une politique plus durable, elle rejoint les Verts fribourgeois dès le début des années 1990. Mais

ce n'est qu'en 2000 qu'elle fait finalement le grand saut et se lance dans la course pour la Constituante, sous les couleurs de la Liste citoyenne, alliance des Verts et indépendants issus du monde associatif. Elle y sera brillamment élue et présidera durant 4 ans l'une des commissions thématiques. Sur les bancs de la Constituante, elle côtoie d'autres petits nouveaux en politique, un certain Alain Berset ou un Christian Levrat. Directrice du centre Pro-Natura de Champ-Pittet depuis 1998, Marie désire aussi s'engager au niveau communal et se présente en 2006 à l'exécutif de sa ville d'adoption, Villars-sur-Glâne, sur une liste... socialiste, les Verts n'ayant pas réussi à monter une liste propre. Elue, elle y prendra la tête de la mobilité, secteur-clé pour cette commune de 12 000 habitants coincée au cœur de l'agglomération fribourgeoise et de ses flux de pendulaires. A l'exécutif communal, elle se fait connaître et apprécier, même de ses adversaires politiques, par son talent peu commun pour tendre des ponts au-delà des lignes partisans et opter toujours pour des solutions pragmatiques plutôt que défendre une doctrine. Au printemps 2011, elle est brillamment réélue à l'exécutif de sa ville, sous la bannière verte cette fois, et fait entrer dans son sillage pour la première fois des écologistes au parlement local en décrochant près de 15% des voix.

**Marc Antoine Messer**  
Président des Verts fribourgeois

En parallèle à l'élection du Conseil d'Etat, les Verts se présentaient aussi pour le Grand Conseil. Notre fort déploiement sur le territoire cantonal n'a pas vraiment payé en nombre de sièges puisque, malgré un gain d'environ 2% des voix, nous gardons le même nombre de députés. Pour la première fois, des listes vertes ont pu être présentées notamment en Gruyère, le deuxième district le plus peuplé du canton et en Glâne. La campagne, même si elle n'a pas apporté de siège supplémentaire, nous a permis de construire sur place des structures nouvelles, avec des personnes engagées et décidées à faire prospérer les idées vertes. Nos députés siègent au Grand Conseil dans le groupe Alliance Centre-gauche, qui regroupe, en plus des Verts, les Vert'libéraux, les Chrétiens-sociaux et des indépendants.

## L'indépendance énergétique, à quel prix?

**A quelques pas de la frontière franco-genevoise**, l'idée même de découvrir de nouvelles sources d'énergie fossile nourrit, pour certains, les plus grands rêves. Et ces rêves, le gouvernement français a choisi de les mesurer à la réalité : il a en effet offert à des sociétés canadienne et anglaise le droit d'explorer le sous-sol français à la recherche d'hydrocarbure. Un permis de recherche vient d'être délivré en Haute-Savoie.

La démarche reste pour l'heure très obscure et de nombreux éléments sont tenus confidentiels. Mais l'ambition, elle, est bien présente : trouvera-t-on du pétrole, du gaz de schiste ou du gaz naturel? Les recherches<sup>1</sup> peuvent démarrer d'un jour à l'autre, et quelle que soit l'énergie que retient la terre, les méthodes pour extraire les gaz ou les huiles ont un impact certain sur l'environnement.

On connaît les répercussions catastrophiques de l'exploitation du gaz de schiste sur l'environnement et la santé des populations, notamment aux Etats-Unis, illustrées dans le très bon documen-

taire de l'Américain Josh Fox, *Gasland*<sup>2</sup>. Pour extraire ce gaz, enfermé dans des poches rocheuses à près de trois kilomètres en sous-sol, il faut provoquer des minisismes en introduisant des milliers de mètres cube d'eau mélangée à plus de 500 produits chimiques. Le risque de contamination des nappes phréatiques d'eau potable est important. L'atteinte au paysage est évidente et un trafic conséquent de camions est généré.

Non seulement ces types de recherches, puis d'exploitation, ont un impact sur l'environnement et comprennent des risques majeurs, mais ils entrent aussi en complète contradiction avec le développement

d'énergies alternatives et non polluantes. Alors que nous cherchons aujourd'hui à lutter contre les émissions de CO<sub>2</sub> au niveau mondial, et qu'à l'échelle locale le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise s'engage pour les énergies renouvelables et se bat pour mieux gérer l'énergie, comment peut-on accepter l'exploitation, dans la région, de nouveaux gisements de combustibles fossiles? Il est scandaleux de permettre à des sociétés pétrolières de fouiller nos sous-sols, avec comme seuls appâts l'intérêt financier et une pseudo-indépendance en ressource énergétique, dans une optique de court terme et dans un contexte où les menaces

## Constituante: le «vert» est à moitié plein. Encore un effort!

«Mettez du Vert dans la Constitution.» A l'automne 2008, les Verts genevois avaient choisi ce slogan pour l'élection de leurs candidats à la Constituante. Trois ans après, suite à de multiples séances de commission et autant de séances plénières, les dix élus Verts et associatifs (le groupe comprend des indépendants) peuvent être en grande partie satisfaits du travail accompli en matière d'environnement. Restent deux points, malheureusement très noirs, à régler.

En attendant les deuxième et troisième lectures de l'avant-projet (elles auront lieu d'ici avril 2012), la future constitution genevoise, dans son état actuel, intègre plusieurs dispositions qui fixent des principes et des perspectives favorables au développement durable. Ce dernier figure ainsi en bonne place, c'est-à-dire dans deux articles initiaux consacrés aux buts de l'Etat : il s'agit de l'article 7 où figure en toutes lettres «la conservation durable des ressources naturelles» et de l'article 10 consacré spécifiquement au développement durable («L'activité publique s'inscrit dans le cadre d'un développement équilibré et durable»). Il convient d'ajouter à cela la mention au sein des Droits fondamentaux du droit à un environnement sain : «Toute personne a

le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité.» «Une évaluation périodique indépendante» de la réalisation des buts constitutionnels et des droits fondamentaux (article 11) – une nouveauté dans un texte constitutionnel – devrait en outre renforcer la mise en œuvre des engagements pris.

Le cadre général est donc posé : l'action de l'Etat et de ses services, y compris les établissements publics autonomes, ne devra, à l'avenir, pas seulement tenir compte du développement durable, mais s'inscrire globalement dans cette logique. D'autres dispositions ont été adoptées dans ce sens : il s'agit des principes de prévention et de précaution, de l'opposition au nucléaire, de l'écologie industrielle, de la protection et de la durabilité des ressources naturelles, de réduction des déchets à la source, d'une agriculture respectueuse de l'environnement, de la priorité accordée à une politique énergétique fondée sur les économies et le développement prioritaire des sources d'énergie renouvelables et indigènes, de la réduction des gaz à effet de serre ou encore de la réalisation de quartiers durables.

Tout cela va indéniablement dans le bon sens et devrait faire du futur projet de constitution genevois l'un des plus verts de tous les textes fondamentaux cantonaux. Mais ce ne sera véritablement le cas que si la Constituante

accepte de corriger dans les mois à venir deux défauts fondamentaux. Le premier concerne l'énergie : la majorité de droite a en effet fait passer un article qui est en parfaite contradiction avec tout ce qui précède en posant le principe selon lequel «l'Etat assure un approvisionnement suffisant en énergies». La logique et la cohérence du futur texte exige que cette mention disparaisse. D'autre part, le principe de la réduction des gaz à effet de serre est effectivement posé, mais sans qu'aucun objectif ne soit fixé.

Le groupe des Verts et associatifs à la Constituante genevoise ne peut laisser en l'état de telles incohérences. Il fera donc tout pour convaincre l'assemblée de la nécessité d'établir un lien indissoluble et fort entre les principes évoqués et les politiques publiques qui en découlent, afin que Genève puisse relever les défis environnementaux qui la concernent.

Hors questions environnementales, le groupe combattra également avec vigueur d'autres dispositions comme la réforme bâclée de la péréquation intercommunale, le frein ultra-rigide à l'endettement ou encore le statu quo rétrograde en matière de droits politiques des étrangers.

**Pierre Meyer**

Assistant du groupe des Verts & Associatifs à la Constituante

sur la santé et l'environnement n'ont pas été écartées.

Aucune législation n'existe précisément en Suisse sur l'exploitation du gaz de schiste mais on peut imaginer que ce commerce puisse un jour également atteindre notre pays. Les Verts se batront pour empêcher ce développement et déposeront bientôt un projet de loi interdisant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sur sol suisse. Les Verts de l'agglomération – Genève, Haute-Savoie, Ain – ont lancé une pétition transfrontalière «Non au gaz de schiste en Haute-Savoie. La pollution n'a pas de frontière»<sup>3</sup>, adressée aux autorités genevoises et de Haute-Savoie. Le texte demande d'intervenir dans le sens d'un gel immédiat des prospections et la suspension des permis de recherche de gaz de schiste en Haute-Savoie. En parallèle une interpellation urgente écrite a été déposée au Grand Conseil.



**Delphine Klopfenstein**

<sup>1</sup> La loi votée par le parlement français en juillet 2011 n'abroge pas les permis de recherche mais interdit simplement la méthode dite «d'extraction par fracturation hydraulique».

<sup>2</sup> Film *Gasland* disponible en ligne : <http://latelelibre.fr/libre-posts/gasland-gaz-schiste>

<sup>3</sup> Pétition «Non au gaz de schiste en Haute-Savoie» : [www.verts-ge.ch/gaz](http://www.verts-ge.ch/gaz)

## Cinéma Verts

Pour ouvrir le débat sur des thématiques écologiques et les partager avec la population, les Verts genevois organisent, depuis cet automne, la projection de «films verts». C'est aussi le lieu et l'occasion de mener nos réflexions avec l'apport des milieux associatifs, scientifiques, de collaborer avec des cinémas alternatifs, indépendants, et de développer des synergies avec le monde du cinéma.

Après les documentaires *Vol Spécial* du Vaudois Fernand Melgar, *Retour sur terre* du Genevois Pierre Lacourt et *Gasland* de l'Américain Josh Fox, le cycle continue en 2012 : rendez-vous le jeudi 9 février pour la projection du film *Into Eternity* de Michael Madsen qui aborde la question des déchets nucléaires (plus d'info sur [www.verts-ge.ch](http://www.verts-ge.ch)).

Pour en savoir plus

[www.volspecial.ch](http://www.volspecial.ch)

[www.c-sideprod.ch/retour](http://www.c-sideprod.ch/retour)

[www.gaslandthemovie.com](http://www.gaslandthemovie.com)

[www.intoeternitythemovie.com](http://www.intoeternitythemovie.com)

## Un Vert en région franco-valdo-genevoise

Déménageant de Genève en «France-voisine» en 2006, ma première motivation était d'échapper à mon statut de locataire et comme pour d'autres la France était la seule option économiquement envisageable. Mais on ne saute pas une frontière sans conséquences : il nous fallut constater, mon épouse et moi-même, que nous débarquions dans une culture différente, malgré la trompeuse proximité géographique (Reignier est une bourgade du «Genevois» haut-savoyard, à douze kilomètres de la frontière). Nous eûmes alors le choix entre nous accrocher à notre vie sociale antérieure, au risque de nous «ghettoïser» en Haute-Savoie, et nous impliquer dans le monde local. C'est l'inscription de notre fils à l'école du village qui nous a ouvert les portes et les yeux : en participant pleinement à la vie locale, notamment associative, nous nous sommes sentis accueillis.

A l'instar de milliers de Genevois, nous passions de la ville à la campagne alors que cette dernière se densifie autour du pôle genevois, prenant l'aspect d'une «ville-campagne», habitée par de moins en moins de paysans de plus en plus de «rurbains». Ici, au bout du bout du futur CEVA, les autochtones sont comme nous sensibles aux montées du prix du logement, mais ne conçoivent pas toujours que la zone agricole genevoise demeure préservée, en quelque sorte à leur détriment. Ainsi les nouveaux arrivants suisses, chassés de chez eux par la cherté, répercutent en ondes successives un phénomène de gentrification. Le revenu en euros du facteur ou de l'enseignant français n'est aucunement indexé sur les pressions économiques régionales, et cette inquiétante disparité concerne aussi les Suisses romands, qu'ils en soient ou non conscients.

Notre intégration a également ses aspects culturels : il a fallu se défaire du confortable anonymat de la ville et aller à la découverte de gens que l'on peut croiser plusieurs fois dans la journée, dans des registres différents (un conseiller municipal pouvant être en même temps un agriculteur et votre voisin). En dépit du français comme langue commune, nombre de détails paraissent semblables mais sont perçus différemment. On n'est pas forcément drôle ou poli de la même façon d'un côté ou de l'autre de la frontière ; mais à l'instar de nombreux frontaliers, connaître ces nuances devient une richesse. Ce qui me touche le plus chez mes nouveaux amis Savoyards, c'est une

capacité à être généreux qui contraste avec le caractère «râleur» de certains Genevois...

Pendant ce temps et pour des raisons pratiques, mon amour pour la montagne et le terroir a pivoté du Valais à la Haute-Savoie, avec tous les délices d'une nouvelle découverte venant enrichir la précédente. Et une fois revisitée l'Histoire savoyarde, il semble absurde de l'avoir si longtemps considérée comme allogène (quel blason orne par exemple le château de Chillon?). Comme nous le reprochent certains Confédérés, la petite Genève n'a-t-elle pas vécu un peu trop centrée sur elle-même, coincée entre des frontières réelles et imaginaires? En ouvrant nos horizons par le seul truchement de vacances aussi internationales qu'aéroportées, nous ignorions un bassin culturel proche et chatoyant, une part de nous-mêmes. Je peux dire aujourd'hui que j'ai doublé mon horizon.

Il est fréquent d'entendre critiquer les frontières comme d'inutiles cloisonnements administratifs. Il faut pourtant se rappeler, comme l'a écrit Michel Foucault, que la frontière permet de graduer les différences de modes de vie d'une partie d'un territoire à l'autre. Si le mode de transmission de la terre ou la fiscalité devaient être strictement les mêmes de Brest à Kiev, toute une série de variabilités culturelles seraient supprimées et il en résulterait un appauvrissement culturel insensé. La réponse à la complication frontalière consiste plutôt à en atténuer les difficultés – à l'instar des outils transfrontaliers actuellement mis en place –, de la même manière que nos anciens considéraient les Alpes – autre forme de frontière – plus comme un pivot qu'une muraille.

C'est une chance que nous avons de vivre en région franco-valdo-genevoise, même si l'on peut concevoir toutes les inquiétudes sur sa réussite. Pour favoriser le «vivre-ensemble» indispensable à son avenir, invitons chacun à tisser des liens, à multiplier en conscience les passerelles pour construire ce patrimoine commun. Les Verts sont bien placés pour indiquer ce nouvel horizon et se démarquer de ceux qui poussent à la division.



**Philippe Lemoine**

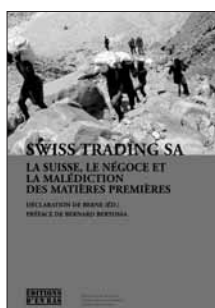
# La Suisse, plaque tournante du négoce international

La Suisse, la Suisse... la campagne électorale nous en a rebattu les oreilles. En oubliant simplement que la Suisse est un acteur global et ne saurait être considérée de manière isolée. Ce livre tombe à point. Il met douloureusement en évidence le rôle de plaque tournante internationale du commerce des matières premières joué par notre pays, ainsi que sa responsabilité dans les inégalités planétaires.

La Suisse occupe une place d'autant plus surprenante dans le commerce des matières premières qu'elle-même n'en possède pour ainsi dire pas. Et pourtant, les entreprises actives dans notre pays entrent pour 15 à 25 pourcent – un chiffre qui va croissant – du négoce mondial des matières premières, marché gigantesque de quelque 3000 milliards de francs.

**Sur trois litres d'hydrocarbures vendus sur le marché international, un litre est négocié en Suisse. Cette position de plaque tournante, la Suisse la doit entre autres à la liberté laissée aux mouvements de capitaux, à des dispositions fiscales spéciales, à une transparence toute relative et à une régulation minimale: «La Suisse attire le négoce des matières premières comme le fumier les mouches», écrit la Déclaration de Berne.**

L'ouvrage décrit également les conséquences de l'exploitation des matières premières sur leur pays d'origine. Dans le cas de l'exploitation du cuivre en Zambie: pollution de l'environnement et de l'air, pau-



Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières. Préface de Bernard Bertossa. Déclaration de Berne/ Editions d'en bas, 2011

vreté, problèmes sanitaires, sous-enchère salariale, privatisations, licenciements qui s'en suivent, charge de la dette... Bien que le cours du cuivre atteigne des sommets sans précédent, la Zambie reste l'un des pays les plus pauvres de la planète. La part du revenu du commerce des matières premières allant au pays d'extraction est minime. Ces pays ne disposent donc pas des moyens nécessaires à leur développement économique et social alors même qu'ils mettent à disposition une grande part de la main-d'œuvre qui extrait ces ressources.

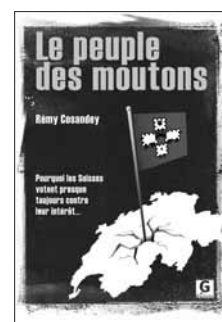
C'est le contraste entre la misère de ces pays au sous-sol regorgeant de ressources et la richesse des entreprises suisses et de leurs propriétaires qui a incité les auteurs à réaliser ce travail. Ils ont pourtant été stupéfaits par la démesure de ce qu'ils ont découvert: ainsi, la population cumulée des 96 pays les plus pauvres de la Terre peut travailler une année entière sans gagner ce que les six managers de Glencore ont retiré de l'entrée en bourse de l'entreprise.

En dernière analyse, c'est notre type de développement économique qui est responsable des problèmes qui frappent en premier lieu les pays du Sud. «Tant que nous continuerons de fonctionner comme si les ressources à disposition étaient illimitées, comme si la croissance pouvait se poursuivre indéfiniment et comme si les grandes compagnies pouvaient légitimement piller des pays entiers, le problème ne sera pas résolu.» Avec leur initiative pour une économie verte, les Verts visent donc juste ([www.votezvert.ch](http://www.votezvert.ch)).

Corinne Dobler

## Pour une Suisse plus sociale et plus écologique

Elle est courageuse, la démarche de Rémy Cosandey! Voilà quelqu'un qui paie de sa personne, pour un acte militant autrement plus généreux que de tendre quelques tracts aux passants lors d'une campagne électorale. Dans la perspective des élections fédérales d'octobre dernier, il s'est mis en tête de contribuer à ralentir la machine électorale de l'UDC en écrivant un livre de réflexion politique et en sollicitant, de plus, la collaboration d'une trentaine de personnalités. Son but: réveiller «le peuple des moutons», appeler à un sursaut républicain, engager les démocrates de ce pays à réagir et à ne plus se laisser séduire par les sirènes populistes qui les amènent à voter contre leur intérêt.



Rémy Cosandey. Le peuple des moutons. Pourquoi les Suisses votent presque toujours contre leur intérêt. Editions G d'encre, 2011

Engagé politiquement et syndicalement dès l'âge de 19 ans, dans les années soixante, Rémy Cosandey n'a jamais renoncé à ses combats en faveur d'une société plus juste, plus humaine, plus respectueuse des droits des plus faibles. Dans une première partie autobiographique, il raconte son enfance au Locle, dans une famille ouvrière modeste, entouré de cinq frères et sœurs. Impossible de faire ici l'inventaire de toutes les fonctions qu'il a occupées, des associations qu'il a présidées et préside encore, des périodiques dans lesquels il exprime inlassablement ses convictions socialistes, pacifistes, écologistes et chrétiennes. Tout cela trouve une sorte d'aboutissement dans ce livre, où il ne se contente pas de critiquer tout ce qui ne va pas dans la politique actuelle, mais où il s'efforce aussi de proposer des solutions concrètes, de façon claire et systématique, dans une suite de petits chapitres consacrés à la démocratie, la fiscalité, l'injustice sociale, la migration, l'armée, la finance, l'économie... On sent l'effort de toute une vie pour garder la bonne

trajectoire, dans la cohérence, dans l'honnêteté et la fidélité aux causes justes. On sent aussi, parfois, l'amertume de constater que «le peuple des moutons» se laisse berné par une UDC qui a partie liée avec une oligarchie financière avide de profits, combinarde et hypocrite quand elle prétend parler au nom des gens simples et du bien commun.

Même si les thèmes abordés par les personnalités qui ont prêté leur plume à cette entreprise sont très divers, tous s'inscrivent dans cette protestation vigoureuse contre la confiscation de la démocratie par le pouvoir de l'argent, contre cette société inégalitaire et individualiste, recroquevillée sur elle-même, contre les thèses simplistes qui font perdre de vue les équilibres sociaux et la solidarité, au profit de l'égoïsme et de la peur. On y trouve de l'espoir aussi, accroché aux basques des «indignés» ou nourri des mouvements populaires du Printemps arabe. Ces trente textes d'auteurs nous font osciller entre frustration et optimisme, frustration de se sentir impuissant face au système néolibéral; optimisme de se sentir capable de construire des projets, de l'urbanisme à l'esperanto, en passant par l'aide au développement, la décroissance, les technologies propres, l'éducation, la jeunesse.

Les élections fédérales sont passées, et même si l'UDC reste le premier parti du pays, elle a perdu bien des voix et des sièges. Ça me plairait de dire que ce livre y a contribué, mais cela heurterait peut-être l'humilité de son auteur. Surtout, son projet a une portée qui dépasse largement ces circonstances momentanées. Comme l'écrit Rémy Cosandey lui-même, ce livre «se veut une modeste contribution pour une Suisse plus sociale et plus écologique. Il a pour but de montrer la différence entre la société individualiste et égoïste de notre époque et la société solidaire et conviviale pour laquelle [il se] bat depuis un demi-siècle». Cela nous donne du grain à moudre encore pour des années. On peut donc lire ce livre en tout temps, pour préparer l'avenir.

Anne-Catherine Menétrey

*Le peuple des moutons* est disponible aux éditions G d'encre, Jambe-Ducommun 6a, 2400 Le Locle ou chez l'auteur: Rémy Cosandey, Léopold Robert 53, 2300 La Chaux de Fonds [remy.cosandey@bluewin.ch](mailto:remy.cosandey@bluewin.ch)

# Ximena, ou de l'impossibilité de rester prisonnière d'un horizon

Ximena Kaiser Morris est une Verte engagée dans le local et enracinée dans le monde. Entre le Chili, l'Amérique du Sud, la France, la Suisse, l'Europe et le monde, elle construit des ponts et tisse des liens.

Comme enfant à Santiago du Chili, Ximena passait des journées entières dans les arbres: «On avait un très grand jardin avec des oliviers et des figuiers.» Une enfance paradisiaque. Un paradis perdu, d'autant que cette harmonie s'interrompt brusquement.

Après trois années durant lesquelles Salvador Allende tente de mettre en place un système plus égalitaire et de nationaliser les ressources, c'est le coup d'Etat du 11 septembre 1973. Engagé à gauche, son père doit quitter le Chili. Après le coup d'Etat, il vit trois mois dans la clandestinité, puis part pour la France.

«Je me souviens très bien de cette époque. Sous le gouvernement Allende, les enfants recevaient à 10h un verre de lait et un biscuit aux céréales. Je n'aimais pas le lait, je prenais le biscuit. Et ensuite je suis restée sous Pinochet. J'en garde des images, les militaires dans les rues, ils sont venus deux fois chez nous, cinquante types qui débarquent, qui cherchent partout des choses qu'ils ne trouvent pas, des armes...»

En 1978, le reste de la famille quitte le Chili pour rejoindre le père. «Je ne voulais pas partir, quitter le Chili, l'école, les amis, la famille...» En arrivant à Roissy, Ximena est captivée en découvrant des gens si différents: Africains, Asiatiques, Arabes, chacun à l'époque avait ses habits traditionnels. «A onze ans, ça m'a tout de suite fasciné. Le monde entier était à Roissy.»

Ximena passera vingt ans en France. Sa famille y est toujours. Elle considère que la France est devenue son pays de référence. Au Chili, elle a ses racines, elle y a passé son enfance – mais les années de

formation, l'adolescence, sa vie de jeune femme, c'est la France.

C'est aussi à Paris que naissent ses préoccupations et interrogations écologistes – dans les années 80, en phase avec la génération du chanteur Sting et son engagement pour la forêt amazonienne. «Cela résonnait en moi, puisque native d'Amérique du Sud.» Son enseignante d'allemand joue aussi un grand rôle. Une prof super-engagée, écolo, alternative, «Grün». Car les années 80, c'est aussi la naissance des partis verts. Avec la prof, les élèves parlent des pluies acides sur la Forêt Noire, du nucléaire. Aujourd'hui, les ados, leur épée de Damoclès, c'est le changement climatique, danger qui est là, mais que tu ne peux toucher... Ximena se sent toujours un pont entre les deux continents. Certains de ses ancêtres européens sont un jour arrivés en Amérique du Sud, dont un arrière-grand-père allemand, en provenance de Brême, en 1913.

Après des études d'histoire à la Sorbonne, et après avoir abandonné son rêve de devenir journaliste, elle fait un retour aux sources et travaille à l'Institut de l'Amérique latine, y commence un doctorat sur l'écologie politique. Elle commence aussi à mieux comprendre ce continent qu'elle a quitté et qu'elle retrouve par des chemins de traverse. Dans le même temps, son intérêt pour l'écologie et son ouverture au monde s'affinent. Elle voyage, établit des contacts avec les Verts d'Amérique du Sud et rencontre des personnalités comme Wangari Maathai ou Ingrid Betancourt.

En 1998, Ximena s'installe en Suisse; mariage avec un viticulteur du Lavaux et naissance de sa fille. En 2001, elle s'établit



à Lausanne et décide tout naturellement de s'engager auprès des Verts vaudois. Il lui reste toujours l'envie de se frotter à différentes manières de penser. C'est qu'il lui est impossible de rester prisonnière d'un horizon. Elle s'engage alors auprès des Verts européens et des *Global Greens*. Elle fait ses premiers pas vers ce qui l'intéresse: l'aspect global des Verts. Elle participe en 2008 au deuxième congrès des Verts mondiaux. Il y a là 1500 délégués qui parlent de biodiversité, de notre planète. «Les Brésiliens ici, les Coréens là, les Finlandais, on partage quelque chose de fort. Les Verts ne sont pas les mêmes partout, mais nous avons des luttes communes et cela te donne de la force de savoir

que dans divers coins de la planète, et au delà des différences, des écologistes pensent et agissent comme toi, au quotidien.»

A force de voir passer des initiatives qu'elle ne peut pas signer, de commenter les résultats de votations et d'élections auxquelles elle n'a pu participer, Ximena entreprend des démarches pour obtenir sa naturalisation. «Pour la première fois, j'ai osé faire le pas et me présenter à l'élection du Conseil communal à Lausanne. Je me suis impliquée dans mon quartier, passant du plus global au plus local. Je ne connaissais pas du tout cet aspect, comme si j'étais jusqu'alors dans un ballon d'où l'on avait jeté tous les sacs de sable. Maintenant, j'ai une petite ancre à

terre.» Cela a été une décision difficile à prendre, le choix de s'exposer, mais finalement cela lui a beaucoup plu.

Ximena œuvre aujourd'hui à organiser en Suisse une section d'Europe Ecologie-Les Verts pour les Français établis en Suisse, en vue des élections présidentielles et législatives. Et elle vient d'être désignée candidate d'Europe Ecologie-Les Verts pour la circonscription «Suisse et Liechtenstein». Elle sera donc en campagne au cours des six premiers mois de 2012 et souhaite vivement représenter ses concitoyens à l'Assemblée nationale.

**Corinne Dobler**

## Nest – la caisse de pensions écologique et éthique



Quelle que soit la taille de votre entreprise, nous avons la solution de prévoyance professionnelle adaptée à vos besoins.

Contactez-nous pour un conseil !



Nest Fondation collective  
T 022 345 07 77  
info@nest-info.ch

Caisse de pensions écologique et éthique  
www.nest-info.ch

# L'alternative pour votre argent.



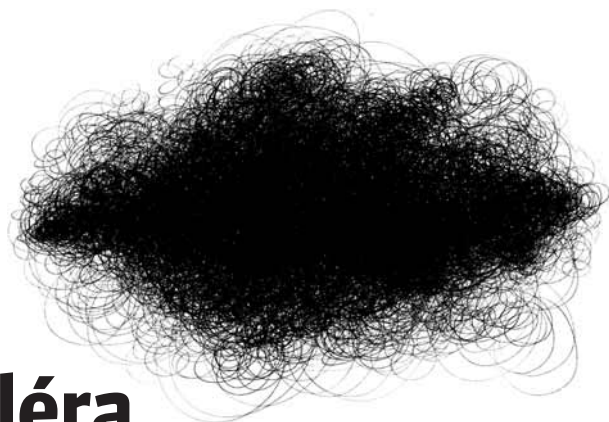
La BAS est votre banque au quotidien.

Nous vous proposons une large gamme de comptes, des crédits aux entreprises, des hypothèques, des conseils en placement et des solutions de prévoyance. La transparence ainsi que la responsabilité écologique et sociale en sont indissociables. Pour donner du sens à votre argent.

Olten  
Lausanne  
Zurich  
Genève  
Bellinzone  
> [www.bas.ch](http://www.bas.ch)

Banque Alternative Suisse SA  
Rue du Petit-Chêne 38  
Case postale 161  
1001 Lausanne, T 021 319 91 00  
[www.bas.ch](http://www.bas.ch), [contact@bas.ch](mailto:contact@bas.ch)

# La peste et le choléra



La décision politique consiste à choisir entre deux mauvaises solutions, aurait dit Pierre Mendès-France. Déjà attristante, mais souvent vraie, dans le cours ordinaire des événements, cette loi du moindre mal devient angoissante dans les rapports internationaux, lorsque des massacres sont commis ou à craindre.

Pour ne prendre que quelques exemples des dernières décennies, le dilemme constant aura été « Que faire? », titre du roman de Nikolai Tchernychevski qui inspira Lénine dans un autre domaine. Et même faut-il faire quelque chose ou mieux vaut-il s'abstenir de toute mesure, sauf de propos sentencieux, éventuellement d'appels ou de manifestations publics? En politique étrangère, intervenir ou laisser faire semble en effet souvent l'absurde alternative à disposition, tout juste bonne à nous mener du tourbillon de Charybde au récif de Scylla.

Le résultat misérable des interventions étrangères au Kosovo en 1999 et en Afghanistan en 2001, sans parler de celle de 2003 en Iraq (après des années de collusion éhontée avec le régime de Saddam Hussein, suivie d'un embargo délétère pour le peuple de ce pays) est de nature à nous dégoûter. Mais le spectre des massacres perpétrés en l'absence d'intervention étrangère n'est pas plus rassurant: dans les remous suscités par la décomposition de l'Empire ottoman dès 1915, en Ethiopie et au Japon en 1936, au Cambodge dès 1976, au Rwanda en 1994, dans l'Afghanistan des talibans avant 2001, aujourd'hui même au Tibet, ces prochains jours peut-être au camp iraquien des Iraniens réfugiés à Achraf. Quelles conclusions faudra-t-il en outre tirer de l'appui ciblé des troupes de l'OTAN aux Libyens en lutte contre la Jamahiriya de Khadafi?



**Luc Recordon**  
Conseiller aux Etats VD

Il y aurait deux calamités dans le monde, l'ordre et le désordre, selon Paul Valéry; on étendra l'aphorisme au couple maudit « remettre de l'ordre » dans un pays désolé » et « s'y résigner aux pires désordres ». L'illustration la plus frappante est offerte par la Somalie, dont on ne saurait dire si elle a plus souffert de l'opération américaine « Restore hope » en 1992 et 1993 ou des exactions ultérieures des mal nommés seigneurs de la guerre, sans oublier les autres fléaux qui s'abattent sur elle.

Avec un peu de recul, la tentative de théoriser l'ingérence humanitaire, du juriste Mario Bettati, dans la lignée de Grotius, et du médecin devenu ministre Bernard Kouchner apparaissent bien peu opérantes, pour dire le moins; quand le concept, censé éviter la lâcheté, n'est pas carrément et odieusement dévoyé à des fins de domination. Certes, limitées à des tâches d'interposition et dûment autorisées par l'ONU, les missions des Casques bleus obtiennent quelques succès consolateurs; mais combien de situations non résolues, combien de fiascos en contrepartie?

La justice internationale, si elle se développe et s'applique réellement, sans être elle aussi instrumentalisée, fournira – on l'espère – un outil utile; les tribunaux pénaux chargés de juger des horreurs au Rwanda et en Yougoslavie semblent s'être acquittés assez honorablement d'une tâche difficile, tandis que la CPI (Cour pénale internationale) démarre encore modestement. Entre temps, on ne voit guère mieux à proposer que la menace de sanctionner les dictateurs et leur régime – en saisissant leurs avoirs –, le sauvetage des populations touchées, l'accueil de celles qui fuient, l'aide à reconstruire les Etats dissous.

La sagesse pose plus de questions qu'elle ne donne de réponses, surtout sous la forme de coups de baguette magique.

## Bulletin Vert

Le journal romand des Verts

**Bulletin Vert**  
Case postale 345, 1211 Genève 4  
bulletinvert@verts.ch

**Editeur** Les Verts suisses

**Rédaction**  
Pierre Lipschutz, rédacteur resp.  
Bénédicte Savary

**Coordination**  
Corinne Dobler, Berne  
Erica Hennequin, Jura  
Jean-René Hulmann, Genève  
France Manghardt, Vaud  
Clarisse Mühlemann, Fribourg  
Sergio Savoia, Tessin  
Güldeniz Üregen, Neuchâtel

**Ont collaboré à ce numéro**  
Philippe Biéler, Antonio Hodgers,  
Ximena Kaiser Morris,  
Delphine Klopfenstein, Jo Lang,  
Philippe Lemoine, Ueli Leuenberger,  
Raphaël Mahaim, Anne-Catherine  
Menétrey, Marc Antoine Messer,  
Pierre Meyer, Luc Recordon

**Traductions**  
Jean-Bernard Billeter

**Prix du numéro** CHF 5.–  
**Abonnements**  
4 numéros (1 an): CHF 20.–  
Abonnement de soutien: CHF 100.–  
Compte postal 60-337561-1

**Publicité** Helena de Freitas  
pub@sillage.ch  
www.sillage.ch  
Tarifs sous www.verts.ch/bulletinvert

**Graphisme** Pierre Lipschutz  
**Impression** m+h, Genève  
imprimé sur papier 100% recyclé

**Tirage** 4000 exemplaires  
© 2011, Les Verts suisses

**Prochaine parution**  
printemps 2012  
Délai rédactionnel: 13.1.2012

[www.verts.ch/bulletinvert](http://www.verts.ch/bulletinvert)



# 4 numéros pour 20 francs

## Je m'abonne

M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**abonnement 4 numéros (1 an) à 20 francs**  
 **abonnement de soutien à 100 francs**

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4 ou par courriel à [bulletinvert@verts.ch](mailto:bulletinvert@verts.ch)

BV 26

## J'offre un abonnement

à  M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**abonnement 4 numéros (1 an): 20 francs**

**Adresse de facturation:**

M.  M<sup>me</sup>

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

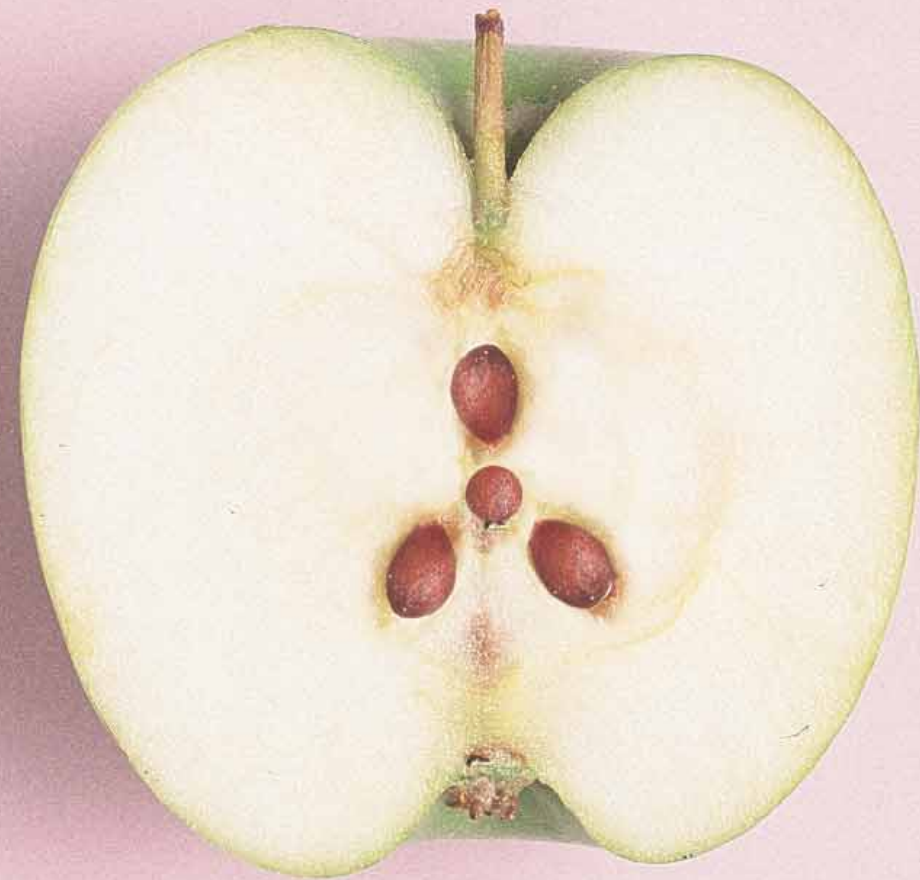
Courriel \_\_\_\_\_

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4 ou par courriel à [bulletinvert@verts.ch](mailto:bulletinvert@verts.ch)

BV 26

A force de jouer avec la nature...



... on finit par avoir des pépins

